

Département de Loire Atlantique	République Française
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON</b>	<b>CONSEIL du 22 JUIN 2023</b> <b>Délibération n° 03-01_22-06-2023</b>
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	<b>Date de convocation</b> : 16/06/2023 <b>Lieu de la séance</b> : BOUÉE <b>Date de la séance</b> : 22/06/2023
<b>Présents :</b> Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, T. GADAIS, M. GUILLARD, P. MARTIN, P. BRIAND, J.P BLANC, R. NICOLEAU, A. FARCY, M. MEZARD, P. CORBEL  Mesdames : V. BARILLAU, M. GALLERAND, P. CORMERAIS, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, V. GAUTIER, C. SACHOT, M. VANDEN BRUGGE, I. LE BELLEGO, P. CHABAUD, C. PETER	<b>Nombre de membres en exercice</b> : 36 <b>Quorum</b> = 19 <b>Nombre de conseillers présents</b> : 24 <b>Procurations</b> : 7 <b>Absents</b> : 5 <b>Nombre de votants</b> : 31
<b>Absents excusés ayant donné procuration à :</b> N. FLAURAUD pouvoir à M. GUILLARD S. PASCO pouvoir à P. MARTIN D. HARIOT pouvoir à M. LEJEUNE H. COUTELLER pouvoir à JP. BLANC Y. TAILLANDIER pouvoir à C. SACHOT E. LE QUENVEN pouvoir à M. VANDEN BRUGGE F. MOREAU pouvoir à P. CORBEL	<b>Présidence</b> : R. NICOLEAU <b>Secrétaire de séance</b> : A. LE BORGNE <b>Rapporteur</b> : JL. THAUVIN
<b>Absents excusés :</b> S. MAURE A. JOGUET J. LERAY J. TATARD S. HALLIEN-LANIO	

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022 SUR L'EXERCICE 2023**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON**  
**BUDGET GENERAL**

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget Général de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2022 sur l'exercice 2023.

<b>Section de Fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice 2022	5 567 640,16 €

<b>Section d'Investissement</b>	
Résultat de l'exercice 2022	3 194 700,42 €
Restes A Réaliser Dépenses	1 682 016,04 €
Restes A Réaliser Recettes	1 149 431,98 €
Solde des RAR	-532 584,06 €
Excédent de financement	2 662 116,36 €

<b>Affectation des résultats</b>	
Report d'investissement (R 001)	3 194 700,42 €
Affectation en investissement (R 1068)	0,00 €
Report de fonctionnement (R 002)	5 567 640,16 €

Vu la commission des finances du 7 juin 2023,

### **CONCLUSION**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

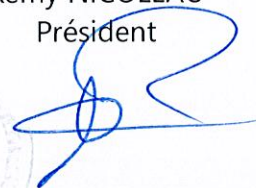
- D'APPROUVER la reprise des résultats 2022 sur l'exercice 2023 du budget Général de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 23 juin 2023

A. LE BORGNE  
Secrétaire de séance



Rémy NICOLEAU  
Président

ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE : 12 9 JUIN 2023

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE : 2 9 JUIN 2023

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU